Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 077-217703057-20260928-D_138_2026-DE

Montereau FAULT-YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB

OBJET

Avenant n°2 au marché public relatif à la réalisation de travaux d'aménagement des espaces publics dans le cadre du NPRU sur le secteur Beaumarchais de la ville de Montereau-Fault-Yonne – Lot 3 Plantations

DATE D'AFFICHAGE

29 septembre 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

en exercice	35
présents	28
votants	32

N° D_138_2026 (Service de la commande publique)

L'an deux mil vingt-six, le 28 septembre à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 21 septembre deux mil vingt-six et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présent(e)s : M. CHERON, Maire, M. REGUIG, Mme MAIROT, M. ASFAUX, Mme CORNEILLAN, M. BELEK, Mme EL ABIDI, M. ESPARRAGA, Mme SARICA AYGAN, M. DURAND-BANCEL Adjoints au Maire, M. BOURDY, M. CELIK, M. DERVILLEZ, Mme DOURET, M. GRABSI, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, Mme RICHARD, Mme SONI MAZOUZI, Mme YANGO LONGUET, M. BAROUKH, Mme BILLÉ, Mme DESANTE, M. DEYDIER, M. VATONNE, Mme DJILALI, Conseillers Municipaux.

Absentes représentées : Mme BENADDA-SAHRIDJ représentée par M. REGUIG, Mme CAMACHO représentée par M. DERVILLEZ, Mme GONÇALVES représentée par Mme SARICA AYGAN, Mme LEROY représentée par M. ASFAUX, Mme DOIGNON représentée par Mme BILLÉ.

Absent(e)s : Mme SAINTE ROSE, M. VILLEMIN.

Secrétaire de séance : Mme DOURET.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2122-21 et suivants,
- Vu le Code de la commande publique, et notamment ses articles L. 2124-1 et L. 2124-2, R. 2124-1 et R. 2124-2 ;
- Vu la délibération n° D_39_2025 du Conseil municipal du 31 mars 2025 autorisant Monsieur le Maire de lancer et signer le marché relatif à la réalisation de travaux d'aménagement des espaces publics dans le cadre du NPRU sur le secteur Beaumarchais de la ville de Montereau-Fault-Yonne ;
- Vu la délibération n° D_105_2026 du Conseil municipal du 22 juin 2026 approuvant l'avenant n°1 ;
- Vu l'avis favorable de la 1ère commission du 21 septembre 2026 ;
- Vu l'avis favorable de la 3ème commission du 24 septembre 2026 ;
- Vu l'avis favorable de la 4ème commission du 24 septembre 2026 ;

.../...

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 077-217703057-20260928-D_138_2026-DE

Il convient de conclure l'avenant n°2 au marché public relatif à la réalisation de travaux d'aménagement des espaces publics dans le cadre du NPRU sur le secteur Beaumarchais de la ville de Montereau-Fault-Yonne – Lot 3 Plantations, afin de prendre en compte la prolongation des délais d'exécution des travaux des phases 1 et 2, jusqu'au 28 février 2027.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITÉ (1 abstention : Mme DJILALI) :

- **D'APPROUVER** le projet de l'avenant n°2 au marché public relatif à la réalisation de travaux d'aménagement des espaces publics dans le cadre du NPRU sur le secteur Beaumarchais de la ville de Montereau-Fault-Yonne – Lot 3 Plantations ;

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son délégataire à signer cet avenant.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE MONTEREAU (Seine-et-M...)

James CHÉRON